

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 16 novembre 1901

No 13

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 193. — Les Quarante-Heures de la semaine, 193. — S. S. Léon XIII et l'université de Glasgow, 194. — La Déclaration des Jésuites, 195. — Chronique diocésaine, 198. — L'Assurance mutuelle des Fabriques, 200. — Nécrologie, 200. — De Québec à Buffalo, 202. — Les Hospitalières de Ladysmith (Sud-Afrique), 206.

Calendrier

17	DIM.	vr	XXV ap. Pent. 4 Nov. et VI ap. l'Epiph. <i>Kyr.</i> de ce dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et de S. Grégoire Thaumaturge (II Vêp.).
18	Lundi	b	Dédicace des Basiliques de St-Pierre et de St-Paul, <i>dbl. maj.</i>
19	Mardi	b	Ste Elizabeth de Hongrie, veuve.
20	Mercredi	b	S. Félix de Valois, confesseur.
21	Jendredi	b	Présentation de la Ste Vierge, <i>dbl. maj.</i>
22	Vendredi	r	Ste Cécile, vierge et martyre.
23	Samedi	r	S. Clément I, pape et martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

17 novembre, Asile Saint-Michel. — 19, Saint-Ephrem. — 21, Deschambault. — 22, Saint-Ludger.

S. S. Léon XIII et l'université de Glasgow

Dans notre livraison du 31 août dernier, nous avons publié la lettre par laquelle l'université protestante de Glasgow offrait ses hommages à S. S. Léon XIII, à l'occasion des fêtes du cinquième centenaire de sa fondation. Nous reproduisons aujourd'hui la traduction du texte latin, publié par l'*American Ecclesiastical Review* du mois d'octobre, de la réponse faite à cette université par N. S.-P. le Pape.

Au Vice-Chancelier Herbert Story, Préfet et Vice-Chancelier, ainsi qu'au Recteur, aux Professeurs et aux élèves de l'Université de Glasgow.

Nous vous faisons savoir que votre lettre circulaire Nous a été fort agréable. Cultiver la mémoire des bienfaits, et, ce qui plus est, la publier ouvertement et librement, est la vertu d'un esprit dont les sentiments n'ont rien de bas ni d'étroit; c'est cette vertu qu'il Nous plaît de reconnaître en vous, ajoutée à l'éclat des études les plus nobles et du talent. Parce que votre grande Université, où se déploie tout l'effort de votre industrie, doit son origine au Siège apostolique, votre pensée, stimulée par le souvenir durant ces solennités séculaires, s'est envolée vers le Pontife Romain, et spontanément vous Nous avez convié au partage de votre joie, comme si vous craigniez un regret, si, en ce temps, vous eussiez été privés d'un témoignage de Notre volonté. — Nous avons pour agréable et Nous estimons hautement un tel hommage de courtoisie joint à l'équité de votre jugement. Repassant par le souvenir les faits anciens, Nous séjournons en esprit auprès de vous durant ces jours, et Nous nous réjouissons par la pensée de la fondation si utile due au Souverain Pontife Nicolas V. Par cette institution, ce Pape, Notre illustre prédécesseur, a mérité l'immortelle reconnaissance de la nation écossaise; il a, en outre, prouvé jusqu'à l'évidence que le pontificat romain, grâce à son influence sur la distinction du savoir, sur l'étude des arts libéraux, choses qui entretiennent très efficacement la civilisation, a, comme par nature, la vertu de contribuer au véritable progrès.

Nous désirons que cette noble demeure des hautes études fleurisse constamment par l'abondance de ses fruits salutaires et la gloire de son nom; et Nous prions le Dieu Tout-Puissant de diriger vers la vérité tous vos doctes travaux en tout genre,

et de c
dans l
Don
1901, c

Nous
Compagn
ciations,
correspon
du Souve

Une
récent
françai
Jésus, 1
Léon X
nom et
vier! oi
lu vos d
Enha
da au S
tion des
tant con
et nous
du Sain
Cette
« J'en
« sait to
« dites-l
Et cor
le Pape
main un
« Oui,
Toutes
paroles, 1
vous vou

et de daigner dans sa bonté vous unir tous ensemble avec Nous dans la parfaite charité.

Donné à Rome, près saint Pierre, le 9^e jour de juin de l'an 1901, de Notre Pontificat le vingt-quatrième.

LÉON XIII, Pape.

La Déclaration des Jésuites

Nous avons publié dernièrement le document où les quatre Provinciaux de la Compagnie des Jésuites, en France, protestaient contre la loi inique sur les Associations. Voici, au sujet de cette Déclaration, et d'après une communication d'un correspondant romain de la *Vérité française*, le texte de paroles très importantes du Souverain Pontife :

Une personne qui assistait à l'une des audiences données récemment par le Saint-Père à un certain nombre de pèlerins français, parmi lesquels le R. P. Bouvier, de la Compagnie de Jésus, me racontait l'anecdote suivante : Quand on présenta à Léon XIII le R. P. Bouvier, le Saint-Père se fit répéter son nom et lui présenta sa main à baiser ; il dit : « Bouvier ! Bouvier ! oh ! mais je vous connais, j'ai entendu parler de vous, j'ai lu vos discours, vous êtes orateur ! »

Enhardi, sans doute, par ces paroles, le R. P. Bouvier demanda au Saint-Père de daigner lui dire sa pensée sur la Déclaration des quatre Provinciaux de la Compagnie de Jésus, protestant contre la loi sur les Associations. La question était délicate et nous attendions tous avec la plus grande attention la réponse du Saint-Père.

Cette réponse ne se fit pas attendre :

« J'en ai déjà parlé à votre Père Général, dit Léon XIII, *il sait toute la satisfaction que cette protestation m'a causée : dites-lui encore que j'en suis très content.* »

Et comme les *portantini*, pressés par les prélats, avançaient, le Pape se retourna vers le R. P. Bouvier, et lui faisant de la main un signe d'adieu, il lui répéta à haute voix :

« Oui, *content, très content ; vous pouvez le lui dire.* »

Toutes les personnes présentes ont entendu comme moi ces paroles, ajoutait mon interlocuteur, et je ne vois pas pourquoi vous vous absteniez de les répéter.

Voici, d'autre part, et sur le même sujet, une lettre — intéressante et importante à bien des points de vue — écrite aux mêmes quatre Provinciaux des Pères Jésuites, par Mgr Cotton, évêque de Valence :

Mes très révérends Pères,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations les plus respectueuses pour la déclaration noble et ferme que vous venez de publier. Vous y exposez les motifs qui ne vous permettent pas de demander l'autorisation de vivre ensemble pour prier et pour faire le bien. C'est, en effet, un droit que tout homme tient de Dieu, et tout Français de son titre de citoyen. Demander à qui que ce soit la permission de l'exercer serait, ce me semble, reconnaître qu'il a le pouvoir de nous en interdire l'usage.

Le Souverain Pontife a « réprouvé hautement de telles lois parce qu'elles sont contraires au droit naturel et évangélique, et au droit absolu que l'Eglise a de fonder des instituts religieux exclusivement soumis à son autorité. »

Après lui et comme lui, vous déclarez que « cette loi d'exception vous blesse profondément dans vos droits les plus essentiels d'hommes libres, de citoyens, de catholiques, de religieux, et que, en vous frappant, elle vise en vous le droit imprescriptible de l'Eglise. » Je ne crois pas qu'un seul homme sincèrement libéral puisse en juger autrement.

Pas plus que vous, mes révérends Pères, je ne me permettrai de blâmer les religieux qui ont cru devoir prendre le parti de la soumission. Ils ont, sans aucun doute, obéi à des considérations d'un ordre très élevé : le maintien des œuvres établies, l'achèvement des œuvres commencées, le désir de sauvegarder les intérêts spirituels et temporels de l'enfance, de la jeunesse, des orphelins, des pauvres, des malades ; sollicitudes bien dignes de cœurs chrétiens et généreux.

Mais je me demande avec angoisse s'ils obtiendront le résultat qu'ils espèrent.

Si l'autorisation leur est refusée, ils seront dans une situation pire qu'auparavant. Si elle leur est accordée, ils seront sans cesse en butte à des inquisitions policières, et perpétuellement sous la menace d'un décret arbitraire qui neutralisera l'effet de l'autorisation légale. Et ce n'est pas tout.

Comment pourront-ils concilier les exigences de l'Etat avec

le respect des droits
Car, la presse officielle
d'autorisation qu'
traire à la juridiction
à celle des évêques

Or, d'une part,
l'animent à l'égalité
d'une formule amicale
garder à la fois les
loi. D'autre part,
les liens qui l'attachent

Il y a plus encore
les évêques pressent
tenir compte des diocèses

Mais quelle idée
pat ? Ils devraient
tuelle dérive unique

nous cesserions d'être
des branches détachées
et la fécondité. C'est
fonctionnaires, des
inférieur, de véritables

mais servilement co-
catholiques ont une
poser un instant qu'
aux pieds les sermons
degré d'abaissement

Quoiqu'il en soit
de nos Congrégations
et pour nous qui les
qu'elles rendent à la
Dieu, du fond du cœur
ger leur épreuve et
de leurs souffrances

nous prépare.
Et maintenant qu'
Pontife leur a laissée
d'elles s'est déterminée
pour le plus grand bien

le respect des droits que le Saint-Siège se réserve expressément? Car, la presse officieuse ne le dissimule pas: l'Etat n'accordera d'autorisation qu'à la condition, pour les religieux, de se soustraire à la juridiction du Pape, pour se soumettre entièrement à celle des évêques.

Or, d'une part, le gouvernement, dans les dispositions qui l'animent à l'égard des Congrégations, ne se contentera pas d'une formule ambiguë par laquelle on s'efforcera de sauvegarder à la fois les droits de la conscience et les exigences de la loi. D'autre part, aucun Ordre religieux ne consentira à briser les liens qui l'attachent à Rome: et alors?...

Il y a plus encore. Le gouvernement exigerait, dit-on, que les évêques prissent tous les religieux sous leur juridiction sans tenir compte des droits réservés au Saint-Siège.

Mais quelle idée nos gouvernants se font-ils donc de l'épiscopat? Ils devraient savoir, pourtant, que notre autorité spirituelle dérive uniquement du Pape; qu'en nous séparant de lui, nous cesserions d'être ses délégués, et que nous serions comme des branches détachées du tronc qui leur communique la sève et la fécondité. C'est bien alors qu'on pourrait nous appeler des fonctionnaires, des commissaires départementaux d'un ordre inférieur, de véritables popes, indépendants vis-à-vis du Pape, mais servilement courbés sous le joug de César. Tous les vrais catholiques ont une trop haute idée de leurs évêques pour supposer un instant qu'un seul d'entre eux soit capable de fouler aux pieds les serments de son sacre et de se réduire à un tel degré d'abaissement.

Quoiqu'il en soit des projets du gouvernement, la situation de nos Congrégations est cruellement douloureuse, et pour elles et pour nous qui les aimons et qui savons apprécier les services qu'elles rendent à la France et à l'Eglise. Aussi, prions-nous Dieu, du fond du cœur, de les assister, de les consoler, d'abréger leur épreuve et la nôtre, et d'éloigner, en considération de leurs souffrances si méritoires, tous les maux que l'impiété nous prépare.

Et maintenant que, usant de la faculté que le Souverain Pontife leur a laissée, moyennant certaines conditions, chacune d'elles s'est déterminée en conscience, sous le regard de Dieu et pour le plus grand bien des âmes, qu'il me soit permis de dire

hautement ma pensée. Je le puis d'autant mieux que mon opinion ne peut plus influencer personne.

Eh bien ! à mon humble avis, en présence de la loi persécutrice dirigée contre nous, il n'y avait que deux partis à prendre : ou se disperser et se condamner à l'exil : *ou attendre dans le calme qu'on vint nous chasser violemment de chez nous.* Ainsi, nos populations *auraient mieux compris que cette loi néfaste porte une sérieuse atteinte à la liberté et à la propriété de tous les citoyens.*

Vous avez choisi le premier parti, et vous motivez votre résolution avec une logique si lumineuse qu'on ne peut s'empêcher de dire : *Ils ont raison.*

Daignez, mes très révérends Pères, agréer l'humble hommage de mon profond respect et de mon affectueux dévouement.

† CHARLES,

évêque de Valence.

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier, salut solennel à la chapelle du Séminaire, à l'occasion de la fête de saint Charles Borromée.

— Grande fête, dimanche dernier, le 10, à Sainte-Sophie d'Halifax (Mégantic). Monseigneur l'Archevêque, qui s'y était rendu la veille, avec M. l'abbé Laflamme, assistant-secrétaire, a fait la bénédiction de la nouvelle église paroissiale. A la grand-messe, Sa Grandeur a félicité les fidèles de Sainte-Sophie sur le temple superbe qu'ils viennent d'élever. — A l'issue de la grand'messe, Monseigneur fit la bénédiction du carillon destiné à la nouvelle église. Ces trois belles cloches, qui donnent les notes *mi bémol, fa, sol*, viennent de la manufacture Havad. Sermon de circonstance par M. l'abbé Chs Richard, curé de Saint-Romuald. Les offrandes des parrains et des autres assistants se sont élevés à la somme de \$ 780. — A l'issue de la cérémonie, banquet de deux cents couverts, organisé par M. G.-E. Sauviat, de Québec.

M. l'
droit tr
Dura
ville, et
constru
la Cha
qui eut
Grande
la cérém
procède
tin, Mo
du nou
— Mi
du mor
Québec.
— Ai
Marois,
Québec,
collectio
tions de
— Pa
— articl
dans not
qu'éprou
chaussu
toutes n
que leur
— de vo
porter l
veulent
est démo
table mè

Les « I
leurs pré
ture, sou
les âmes
âmes éto

M. l'abbé Chs-S. Richard, curé de Sainte-Sophie, est à bon droit très satisfait de cette journée du 10 octobre.

Durant l'après-midi, Mgr l'Archevêque s'est rendu à Plessisville, et y a fait la bénédiction du couvent que l'on vient d'y construire; cette institution est sous la direction des Sœurs de la Charité, qui y tiennent un pensionnat. — Au salut solennel qui eut lieu ensuite à l'église provisoire de la paroisse, Sa Grandeur adressa une brève allocution aux fidèles présents à la cérémonie. Quant à l'église nouvelle récemment élevée, on y procède actuellement aux travaux de l'intérieur. — Lundi matin, Monseigneur a célébré la première messe dans la chapelle du nouveau couvent.

— Mardi, le 12, Mgr l'Archevêque a béni la première pierre du monastère que les RR. FF. Mineurs sont à construire à Québec.

— Ainsi que tous les journaux l'ont annoncé, Monseigneur Marois, vicaire général, a dernièrement donné au séminaire de Québec, pour la galerie de peinture de l'Université, sa belle collection de tableaux — mettant à cette donation des conditions destinées à promouvoir l'éducation des enfants pauvres.

— Par un article publié dans l'*Événement* de lundi dernier — article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire que dans notre prochain numéro, — le public a appris la satisfaction qu'éprouvent les ouvriers des manufactures québécoises de chaussures de voir réglées toutes leurs difficultés et effacées toutes menaces de difficultés à venir, grâce aux sages mesures que leur a suggérées Mgr l'Archevêque et qu'ils ont adoptées, — de voir aussi leurs confrères les ouvriers d'autres villes leur porter presque envie pour une situation si favorable, qu'ils veulent s'efforcer d'introduire aussi chez eux... Par quoi, il est démontré, une fois de plus, que l'Église est toujours la véritable mère et protectrice des peuples.

Les « Bénédictins ont été les véritables défricheurs de l'Europe. A leurs prédications, ils ont heureusement uni la pratique de l'agriculture, source de toute véritable richesse : ils ont peu à peu labouré les âmes et labouré le sol, fécondant à la fois les terres incultes et les âmes étouffées encore par les mœurs païennes. »

(GUIZOT, protestant français)

L'Assurance mutuelle des Fabriques

CIRCULAIRE DE MGR H. TÊTU

Québec, le 6 novembre 1901.

Monsieur le Curé,

Je vous envoie la liste des églises assurées à l'*Assurance mutuelle des fabriques*. Comme vous le verrez, le nombre en est de 269; il y a dix ans, il était de 168. Le capital était alors de \$ 1,664,588.00. Aujourd'hui il s'élève à \$ 2,866,815.00. Le *maximum*, de \$ 14,000.00 qu'il était, est monté à \$ 25,000.00. Depuis 1890, il y a eu neuf incendies considérables: Beauport, Sainte-Monique, Cap Saint-Ignace, Le Bic, Sainte-Anne de Ristigouche, Saint-Victor de Tring, Sayabec, Somerset et Saint-Etienne des Grès. Les fabriques assurées pour \$ 14,000.00 ont payé depuis 1890 la somme de \$ 655.20, ce qui fait \$ 54.60 par année; celles assurées pour \$ 10,000.00 ont payé \$ 468.00; \$ 39.00 par année. Aujourd'hui, s'il y avait incendie d'une église assurée pour \$ 25,000.00, chaque fabrique assurée pour la même somme aurait à payer \$ 220.00 pour sa part; une fabrique assurée pour \$ 14,000.00 devrait donner \$ 123.20, et une de \$ 10,000.00 la somme de \$ 88.00.

Je crois que ces statistiques vous mettront parfaitement au fait de l'état de nos affaires. Notre société n'assure que pour les trois quarts de la valeur des édifices religieux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Votre très dévoué serviteur,

H. TÊTU, ptre,

Secrétaire.

Nécrologie

RÉVÉRENDE SŒUR MARIE DE JÉSUS

Samedi, le 9 du courant, avaient lieu au Bon-Pasteur de Québec le service et la sépulture de Sœur Marie de Jésus. Elle est

décédé
d'apo
Le
de la
L.-N.
chœu
Charl
Sœ
Point
bre 18
Elle
seizièm
préma
Le 2 f
alors
vœux
le sern
Sœ
l'enseig
faire.
le dess
essai d
protect
chez la
par M.
rapides
leçons
Tout
la peint
une fla
gneur
bien au
journée
tantes,
pendant
son art
Dieu
repos de
consoler

décédée le 5, succombant à une attaque de paralysie compliquée d'apoplexie.

Le service a été chanté par M. l'abbé B. Bernier, aumônier de la Communauté, et le libera par Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec. On remarquait aussi au chœur Monseigneur C.-O. Gagnon, aumônier de l'Hospice Saint-Charles, et M. l'abbé C. Collet, secrétaire à l'Archevêché.

Sœur Marie de Jésus, Marie-Elmina Angers, est née à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, Québec, le 24 décembre 1844.

Elle fit ses adieux au monde, n'ayant pas encore atteint sa seizième année. La jeune postulante fut bénie dans son sacrifice prématuré, et subit courageusement les épreuves du noviciat. Le 2 février 1863, Sa Grandeur Monseigneur C.-F. Baillargeon, alors administrateur de l'archidiocèse de Québec, recevait ses vœux de religion, et le révérend Père Ant. Braun, S. J., donnait le sermon de circonstance.

Sœur Marie de Jésus débuta dans sa carrière religieuse par l'enseignement, où elle fit preuve de dévouement et de savoir-faire. Mais bientôt on lui permit d'exercer son aptitude pour le dessin. Une copie de « La Vierge au voile » fut le premier essai de son pinceau, dont elle fit hommage à une parente sa protectrice. Celle-ci voulut encourager le talent qui se révélait chez la jeune religieuse, et lui fit donner des leçons de peinture par M. Eug. Hamel, artiste renommé. Ses progrès furent si rapides que bientôt elle était en lieu de donner elle-même des leçons de dessin. Nombreuses furent ses élèves.

Toutes les heures laissées à sa disposition, elle les consacra à la peinture, et plus d'une toile, due à son travail, a rencontré une flatteuse approbation, notamment le portrait de Monseigneur C.-F. Cazeau. Mais elle mettait sa vocation religieuse bien au-dessus de son pinceau. Elle disait parfois : « Si ma journée de travail peut pourvoir à la vie d'une de nos repentantes, cela me suffit. » Sans ambition, sans vœux humaines, pendant des heures et des heures, on la voyait tout entière à son art de prédilection.

Dieu seul sait le sacrifice qu'elle fit lorsqu'on lui imposa un repos devenu nécessaire : sa vue allait s'affaiblissant. Pour se consoler de ce qu'elle appelait son désespoir, son activité

se tourna vers l'infortune vers laquelle elle s'était toujours sentie attirée. On se rappelle le dévouement qu'elle déploya aux salles de refuge du Bon-Pasteur et de la Miséricorde; ce dévouement sans bornes qu'elle prodigua à l'Hospice Saint-Charles où elle fit un assez long séjour.

La mort l'a arrachée à l'œuvre de la Crèche, naissante au Bon-Pasteur. Sœur Marie de Jésus se faisait ange du berceau de ces petits êtres qui n'entrent dans la vie que pour en savourer l'amertume.

Dieu a couronné sa charité.

X.

De Québec à Buffalo

PETITES NOTES DE VOYAGE

(Suite.)

Les Américains, gens pratiques, ont reconnu que rien ne vaut les fleurs naturelles pour la décoration de quoi que ce soit. Aussi, à l'Exposition, ce n'était partout que parterres fleuris et odorants. Voilà encore un point sur lequel nos voisins ont fait mieux que les organisateurs de l'Exposition de Paris. Sans doute, les serres de Buffalo n'ont pas égalé les serres immenses et de style si gracieux que l'on vit en 1900 sur le bord de la Seine; mais, comme je viens de le dire, Buffalo l'a emporté pour les plantes d'ornement plantées en plein air. De fait, le terrain de l'Exposition était comme un vaste jardin, divisé en sections, dont beaucoup étaient exclusivement consacrées aux principales classes de fleurs, roses, lis, cannas, etc. D'importantes maisons qui s'occupent, à New-York et ailleurs, de la culture et du commerce des graines et des plantes de jardin, avaient retenu çà et là des terrains particuliers, qu'elles avaient semés de leurs herbes à gazon ou plantés de leurs plus belles fleurs: c'était là une réclame excellente pour elles, et la Compagnie de l'Exposition y trouvait assurément son avantage à tous égards.

Dans l'un des grands parterres tout fleuris, on avait eu l'idée de placer, au milieu des fleurs, des centaines de lampes électriques; et c'était spectacle joli que de voir, la nuit venue, ces

lumières si vives qui scintillaient, tout près du sol, parmi les feuillages délicats et les brillantes corolles.

Malgré mon désir de donner à la France toutes les supériorités, je dois pourtant avouer qu'elle s'est fait battre à Buffalo encore sur un autre point : sur le chapitre de l'illumination. Bien que j'aie éprouvé tout de suite cette impression-là, j'aurais hésité à la faire connaître, si je n'avais pas eu sur ce fait l'aveu de trois Parisiens, qui venaient de visiter la Pan-American et donnaient en cette matière la palme à Buffalo. Or, quand nos très chers cousins les Français, et surtout les Parisiens, admettent eux-mêmes leur infériorité en quelque sujet, je ne conseille à personne de se donner la peine de les accuser d'un excès de modestie. Au reste, dans l'affaire dont il s'agit, cette infériorité n'a rien d'humiliant, et dépend des circonstances beaucoup plus que d'un manque de génie. Quand on a les chutes Niagara à sa porte, il n'est vraiment pas difficile d'allumer autant de lampes qu'on veut. On parle de cinq cent mille lampes qui ont scintillé à l'Exposition de Buffalo. S'il avait fallu, comme à Paris, brûler du charbon pour produire l'électricité, on n'y serait pas allé de la sorte par demi-million, et l'on aurait fait appel aussi au gaz, à l'acétylène et aux lanternes chinoises.

Entendons-nous, cependant. Comme détail, rien à Buffalo n'approchait de la richesse de décoration lumineuse du palais de l'Electricité, à Paris ; les dessins multicolores que l'on avait effectués au fronton très étendu de cet édifice, et dont l'on variait les couleurs à volonté, étaient d'une splendeur inouïe. Mais c'est comme ensemble que l'illumination l'emportait, à Buffalo. Tous les édifices de l'Exposition illuminés à la lumière blanche, et dont toutes les lignes architecturales se dessinaient en caractères de feux à travers les ténèbres, c'était sans doute le plus brillant spectacle qui se soit jamais offert, ici-bas, à l'œil de l'homme. La Tour électrique, en particulier, avec ses quarante milliers de lampes disposées en dessins de tout genre, paraissait en état constant de combustion... artistique ; et, de loin, à travers la ville, ou jouissait de son éclat merveilleux.

Comme effet gracieux d'illumination, je mentionnerai la Cour des Fontaines, vaste pièce d'eau située sur l'esplanade centrale.

Sur deux lignes parallèles, et d'une extrémité à l'autre de ce beau parallélogramme liquide, de nombreux jets d'eau s'élevaient dans les airs. Au pied de chacune de ces fontaines, et l'entourant comme d'une immense couronne de fleurs, des lampes électriques de couleurs variées émergeaient des eaux et donnaient à tout l'immense bassin l'aspect d'un jardin planté de ... lumières ... fleuries.

Et que dire des fontaines lumineuses ? Il faut, après avoir vu celles de Paris, en 1900, prononcer que l'Europe n'a pas beaucoup l'idée de ce que peuvent être des fontaines lumineuses ! A Buffalo, ces fontaines ou plutôt ces jets d'eau, dont l'on variait la coloration à l'infini, prenaient aussi les formes les plus diverses ; et, de quelque distance, l'on avait peine à se bien persuader que tous ces effets extraordinaires se réalisaient simplement avec l'eau claire d'un aqueduc ordinaire. Il paraît qu'à Chicago, à l'Exposition de 1893, on avait déjà atteint cette perfection dans l'art ... de la fontaine.

Pourtant, à Buffalo, sur le champ même de son triomphe, nous vîmes l'électricité vaincue ! Nous vîmes l'éclat des cinq cent mille lampes à incandescence se changer en vulgaire couleur de rouille ! L'acétylène, tel est le nom du vainqueur. Il s'était fait modeste dans la lutte, pourtant, et n'illuminait qu'un seul petit palais ; mais sa victoire n'en a été que plus frappante. Des rangées de becs de gaz acétylène couraient sur toutes les lignes architecturales de l'édifice, à la façon des installations électriques, et l'éclat de cette illumination était incomparable. Pour éclairer complètement là-dessus la religion du lecteur qui n'aurait jamais vu côte à côte les deux genres d'éclairage, disons qu'il y a autant de différence, en fait de lumière brillante, entre le gaz d'acétylène et les lampes électriques incandescentes, qu'il y en a entre celles-ci et les lampes à arc.

Une chose étonnante, c'est que, dans aucune des nombreuses correspondances publiées par les journaux sur l'Exposition de Buffalo, personne, je le crois, n'ait signalé ce brillant succès de l'acétylène. Tous actionnaires de Compagnies électriques, évidemment, ces correspondants de journaux.

Que dirai-je des palais et des pavillons de la Pan-American ?

J'avouerai en
est mon lot, de
heur, et c'est
tants de l'Amé
vu sur son jou
en doutions, à
modestes notes
celui de la Mus
les autres auss
dépêches de la
sation ou des r
formé une idée
l'Exposition.

L'aspect des
avait donné
agréable. Quan
nion ou des nat
ples. Peu des p
la plupart de ce
construits en m
des pavillons de
ments d'archite

Il faut concl
position de Buf
tions restreintes

Quant à l'int
du Temple de le
des théâtres d'I
sonne n'en était
décore, à l'insta
casino de Monté
mobiles, des ci
presses à imprim
finir aujourd'hui
gences littéraire
permettre au lec
lui témoigner en
jours se termine
comme si, par

J'avouerai en toute simplicité la remarquable incompétence qui est mon lot, dans toutes ces questions d'architecture. Par bonheur, et c'est consolant pour moi, il n'y a pas beaucoup d'habitants de l'Amérique du Nord qui, depuis environ trois ans, n'ait vu sur son journal des vignettes destinées, sans que nous nous en doutions, à combler la lacune que l'on observera ici dans ces modestes notes de voyage: tantôt le palais de l'Electricité ou celui de la Musique, tantôt le palais des Manufactures, tantôt les autres aussi, se sont étalés chacun leur tour au milieu des dépêches de la guerre sud-africaine, des articles sur la colonisation ou des réclames électorales. En sorte que chacun s'est formé une idée suffisante du genre fantaisiste des édifices de l'Exposition.

L'aspect des grands palais, auxquels le caprice des architectes avait donné beaucoup de variété, était certainement très agréable. Quant aux pavillons particuliers des Etats de l'Union ou des nations américaines, ils étaient beaucoup plus simples. Peu des palais étaient de couleur blanche, comme étaient la plupart de ceux de l'Exposition de Paris, que l'on aurait dit construits en marbre de Carrare. En outre, à Paris, beaucoup des pavillons des nations étrangères étaient de véritables monuments d'architecture, d'une très grande richesse de décoration.

Il faut conclure que, sur ce chapitre des constructions, l'Exposition de Buffalo, même si l'on tient compte de ses proportions restreintes, a été notablement inférieure à celle de Paris.

Quant à l'intérieur des palais ou des pavillons, à l'exception du Temple de la Musique, orné comme l'une des belles salles des théâtres d'Europe, il n'avait rien de remarquable, et personne n'en était surpris. Car il n'est pas indispensable que l'on décore, à l'instar du foyer de l'Opéra de Paris ou des salles du casino de Monte-Carlo, des locaux où l'on installera des automobiles, des charrues, des flacons de «Mixed Pickles,» des presses à imprimer, et des citrouilles. — Il me fait peine de finir aujourd'hui sur ce mot, que m'impose la rigueur des exigences littéraires; mais il faut bien tout de même finir, pour permettre au lecteur intrépide de souffler enfin. Et même, pour lui témoigner encore plus d'intérêt, je l'informe que dans huit jours se terminera son supplice, à moins d'accidents imprévus, comme si, par exemple, quelque accès d'enthousiasme nous

arrêtait trop longtemps devant l'une des merveilles qui se rencontreront sur la route qui nous reste à parcourir.

ORNIS.

(A suivre.)

Les Hospitalières de Ladysmith (Sud-Afrique)

(Suite.)

Cependant les ordres de Monseigneur ne nous permettaient pas de prolonger notre séjour. On nous attendait au Bluff, où la révérende Mère Provinciale voulut elle-même nous conduire. Je dis « nous », mais trois de notre nombre devaient, à cause de leur santé, jouir encore quelque temps des bons soins de nos chères Mères. Pendant notre séjour, que de preuves de leur affection et de leur dévouement infatigable elles nous ont prodiguées ! Jamais je n'oublierai la tendre sollicitude de la bonne Mère Saint-Augustin et de ses chères filles.

Mais il me faut vous parler du contingent que j'ai laissé en route pour le bord de la mer. Le Bluff est un promontoire couvert de collines basses revêtues de petit bois, avec une frange étroite de plage sablonneuse, semée de rochers à formes bizarres contre lesquels l'océan Indien vient, avec un bruit majestueux, briser ses flots à crête d'écume. Les Sœurs de la Sainte-Famille y ont une mission pour les Cafres et un orphelinat de petits garçons blancs. La maison est au sommet d'une colline, agréablement plantée d'une espèce de conifère, originaire des tropiques, de cocotiers, de bambous et de bananiers sauvages. Dans les bois qui entourent la maison, on a souvent occasion d'observer les façons de vivre de messieurs les singes qui y abondent, ainsi que les serpents dont on pourrait certes se passer. Pour atteindre cette charmante solitude, la route est tant soit peu raboteuse. On ne peut aller en chemin de fer qu'une partie du parcours ; le reste se fait à pied. Nos Sœurs essayèrent de le faire dans une charrette traînée par des ânes, mais l'animal aux longues oreilles ne démentit pas sa réputation, et elles durent faire le trajet à pied. Leur longue promenade au soleil fut vite oubliée dès qu'elles atteignirent le but

de leurs
préparé
elles pou
à la me
retourn
toujour
était let
gieux q
semaine
gré leu
une pet
de la m
calvaire
navire
la séchu
pieuse
toute l'
processi
viens de
une allc
compre
dans de
y fit pl
Je n
de cette
le 22 m
ce sujet
mille fi
elles no
de bon
sentés
nous. L
visite a
jours pl
a toujo
Les bon
reonna
cédés er
pauvre

de leurs pérégrinations. Les Sœurs de la Sainte-Famille avaient préparé pour elles une petite maisonnette un peu à part, où elles pouvaient être absolument chez elles. Le lendemain, visite à la mer qu'elles n'avaient pas vue depuis longtemps ; elles y retournèrent de plus en plus fréquemment, avec un plaisir toujours croissant. La petite église, dédiée à saint F.-Xavier, était leur retraite favorite. Elles s'y joignirent au service religieux que le Rév. Père Coupé donna en zoulou. C'était la semaine sainte. La nuit du jeudi, elles eurent le bonheur, malgré leur faiblesse, de s'unir aux adorateurs de Jésus-Hostie. A une petite distance de l'église, le Rév. Père Beaudry, fondateur de la mission, a fait ériger, à un croisement de routes, un beau calvaire ; le bois de la Croix provient du grand mâât d'un navire naufragé. Pour nous, qui sommes faites maintenant à la sécheresse d'un pays protestant, cela nous rappelait notre pieuse Bretagne. Le vendredi saint, après le chemin de la Croix, toute l'assistance, dont nos Sœurs faisaient partie, se rendit en procession, au chant du *Stabat Mater*, jusqu'au calvaire dont je viens de faire la description. Au pied de la croix, le Père fit une allocution en zoulou ; le seul mot que nos Sœurs pussent comprendre était le nom adorable de Jésus-Christ, qui, tombant dans des cœurs préparés par tant d'épreuves et de souffrances, y fit plus de bien que le plus éloquent sermon.

Je ne puis m'attarder davantage à vous conter les charmes de cette douce retraite champêtre du Bluff, où je pus me rendre le 22 mai et y passer cinq bonnes journées. Avant de quitter ce sujet, je voudrais vous dire que les Sœurs de la Sainte-Famille furent vraiment admirables dans les prévenances dont elles nous entourèrent. Elles n'étaient pas seules à se mettre de bon cœur à notre service. Tous les ordres religieux représentés au Natal semblaient vouloir rivaliser de bontés pour nous. Les Sœurs de Nazareth vinrent très souvent nous rendre visite au Béréa, ainsi qu'à nos Sœurs au Bluff, les mains toujours pleines de dons. L'union entre notre maison et la leur a toujours été parfaite ; nous nous connaissons de longue date. Les bons Pères Trappistes, eux aussi, ont droit à notre profonde reconnaissance. Rien ne peut égaler la délicatesse de leurs procédés envers nous. Entre autres attentions qu'ils eurent pour les pauvres victimes de Ladysmith, ils nous envoyèrent à plusieurs

reprises des caisses de beurre, œufs, fromages, fruits et légumes. Nos relations avec eux ont, depuis la guerre, redoublé de cordialité. Il y a près de Ladysmith, à Waschbank, une communauté de Trappistes, femmes et hommes, et la révérende Mère Supérieure ne cesse de nous donner des preuves de sa bienveillante sympathie.

Vers la fin de mai, le général Buller et son état-major ayant enfin évacué notre cher monastère, il nous fut possible de songer au retour. Le 28, je retournai avec deux de mes Sœurs faire nos adieux à nos bonnes Mères du Béréa. Celles de nos Sœurs qui restaient au Bluff devaient nous rejoindre le lendemain, à une des stations intermédiaires, sans venir à Durban, à cause de nos nombreux colis.

Les paroles ne sauraient exprimer ce que nos cœurs contenaient de reconnaissance pour nos chères bienfaitrices du Sanatorium. Elles l'avaient été à plus d'un titre et leur bonté n'allait pas s'arrêter là : nous leur laissions une de nos Sœurs, trop faible encore pour supporter le voyage.

Le retour s'effectua sans incidents intéressants. Après un court séjour chez nos bonnes Mères de Maritzburg, qui, de nouveau, nous comblèrent de cadeaux, nous reprîmes notre route, nous séparant en deux corps. Le plus grand nombre s'en alla droit à Ladysmith, et je restai, avec trois de mes Sœurs, chez nos chères Mères d'Estcourt. Il y avait plusieurs années que je les avais quittées ; aussi jugez de mon plaisir ! Que de choses nous avons à nous raconter ! Après de ferventes prières sur les tombes des révérendes Mères Thérèse de Jésus et Saint-Antoine, on fit le tour des bâtiments et du jardin qui avait beaucoup embelli. C'est presque à regret que nous continuâmes notre voyage le lendemain, mais nos cœurs ne pouvaient plus être tout à fait à l'aise tant que nous n'étions pas de retour dans notre cher monastère.

Nos Sœurs nous attendaient, tout heureuses. A leur arrivée, la veille, elles avaient été reçues avec des cris de joie par leurs petites élèves. Elles avaient profité de la journée pour mettre autant d'ordre que faire se pouvait dans le chaos indescriptible qu'elles avaient trouvé ; des vagabonds avaient profité des quelques jours que notre pauvre maison était restée inoccupée pour s'introduire par les brèches et faire main basse sur ce qui tentait.

(A suivre.)